



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 24 juillet 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

### **Réunis par Stéphane LE FOLL, les acteurs de la filière laitière prennent des engagements pour faire face aux difficultés des producteurs**

—

Stéphane LE FOLL a réuni ce matin l'ensemble des acteurs de la filière laitière, de la production à la distribution.

Un point a été fait sur la situation du marché international et les cours internationaux très dégradés du beurre et de la poudre de lait. Le Ministre a rappelé sa détermination à obtenir des mesures au niveau communautaire et notamment le relèvement du prix d'intervention. En vue du Conseil qui se tiendra le 7 septembre prochain, il a appelé les producteurs et les industriels à mobiliser leurs réseaux au niveau européen.

Stéphane Le FOLL a appelé tous les acteurs de la filière à la responsabilité. Il est aujourd'hui indispensable de donner des perspectives de prix positives aux éleveurs pour la fin de l'année 2015, ce qui suppose, dans un contexte international très difficile et incertain, d'encore mieux valoriser le lait sur le marché national.

Les distributeurs se sont engagés à accorder dès le mois d'août, dans le cadre des négociations bilatérales avec leurs fournisseurs, des hausses de tarifs sur un certain nombre de produits premiers prix et à marque de distributeurs.

Ils se sont engagés à respecter strictement les conditions tarifaires des contrats LME signés au 1<sup>er</sup> mars 2015 pour les produits de marques, et à ne pas demander de renégociations.

Les transformateurs laitiers se sont engagés à répercuter l'intégralité des hausses accordées par les distributeurs aux éleveurs.


---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture

Tous les participants se sont accordés sur l'importance de la question de l'origine France dans cette période difficile.

Les acteurs qui auraient des difficultés pour la mise en œuvre de ces engagements dans le cadre des discussions commerciales ou contractuelles bilatérales pourront saisir le médiateur des relations commerciales agricoles.

L'ensemble des participants a mis en avant l'importance d'obtenir des engagements reposant sur la même approche de la part de la restauration hors domicile et des « hard discounters ». Stéphane LE FOLL a annoncé qu'il contacterait ces acteurs dans les prochains jours et a rappelé l'engagement du gouvernement pris le 22 juillet pour favoriser l'approvisionnement local dans la restauration collective sous la responsabilité de l'Etat.

Stéphane LE FOLL a annoncé qu'il réunirait de nouveau toute la filière après le Conseil des ministres de l'agriculture du 7 septembre, pour faire le point sur la mise en œuvre et l'impact des engagements pris ce jour, sur la base d'un rapport de situation qui lui sera rendu par le médiateur des relations commerciales agricoles.